



## **Discours pour l'inauguration de l'Espace France Services et du Poste de Police Municipale**

-

Jeudi 5 janvier 2023, 11h00

*Seul le prononcé fait foi*

Monsieur le Préfet,  
Mesdames les Sénatrices,  
Monsieur le Vice-Président de la Région Occitanie,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,  
Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs, partenaires de  
France Services,  
Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue au sein de notre Mairie où je suis heureux de vous accueillir pour l'inauguration non pas d'un, mais de deux nouveaux services publics que nous venons de visiter, à savoir l'espace France Services et le Poste de Police Municipale.

### **Notre volonté : faciliter l'accès aux services publics de proximité**

Ce matin, au-delà de ces inaugurations, symboles de la liturgie républicaine à laquelle l'équipe municipale est attachée, permettez au « vieil » élu municipal que je suis - plus de 45 ans de mandat - de rappeler pourquoi nous sommes ici. C'est tout simplement le fruit de l'histoire et mon propos à venir est purement factuel.

Si l'État n'a jamais cessé de se réformer depuis deux siècles, à partir des années 1990, une tonalité différente se fait entendre puisque, au-delà des objectifs de limite de la dépense publique ou de réorganisation des services, il est contesté dans son fonctionnement, jugé mal adapté ou bien trop rigide. Les premiers changements significatifs interviennent alors.

Dans les années 2000, sous l'influence d'idées venues des pays anglo-saxons, le rôle de l'État change, assimilé à celui d'un prestataire de services en quête d'une efficacité à optimiser. Ainsi donc est née la Révision Générale des Politiques Publiques qui, de 2008 à 2012, met en œuvre, avec une ampleur inédite, la réorganisation des structures de l'administration et la diminution du nombre des fonctionnaires. Viendra ensuite le temps de la Modernisation de l'Action Publique ou bien encore de la loi de Transformation de la Fonction Publique, autant de versions adoucies issues du même mantra.

Ainsi donc, depuis une vingtaine d'années, les services publics nationaux s'effacent peu à peu de nos territoires aux motifs de performance, de rentabilité, etc. L'État, avec une constance sans faille, considère les services publics comme une dépense, sans s'interroger sur ce que coûte leur absence, réflexion maintes fois entendue lors du dernier Congrès des Maires.

Bien sûr les services publics doivent évoluer, mais ils doivent fonctionner à partir d'une nécessaire présence humaine, sachant que l'essence même de ces services est de cimenter la société, de contribuer à la cohésion sociale. D'éventuels accidents de la vie font de nous tous de potentielles personnes vulnérables; or, le système peut se montrer dur envers les personnes fragiles et exclure. C'est pourquoi notre équipe municipale réaffirme que l'accès aux services publics de proximité est une de ses priorités parce qu'il s'agit plus que d'une attente pour les habitants, mais d'un besoin réel, celui du droit pour tous d'accéder aux services publics. C'est la promesse républicaine.

Avec France Services et le Poste de Police, ce droit se concrétise et s'est réalisé grâce à la détermination conjuguée des élus et des fonctionnaires territoriaux que je salue respectueusement en la personne de la Directrice Générale des Services, Madame Florence MIJARES.

## **1. France Services : faciliter les démarches administratives du quotidien**

Le 20 mai 2021 au soir, Madame Sibylle SAMOYAULT, Secrétaire Générale, me téléphonait pour proposer l'implantation d'un espace France Services à Aureilhan. Pour être transparent, l'annonce de cette proposition n'a pas manifesté un enthousiasme délirant parmi l'équipe municipale, proposition vécue comme une solution au désengagement de l'État, à assumer par la Commune. Une fois passé notre désappointement, nous avons pris nos responsabilités d'élus. Parce que nous aimons les gens, nous avons dit oui. Parce que les démarches administratives se font de plus en plus de manière dématérialisée et que bien des guichets auxquels on se rendait pour poser une question, déposer un dossier ont disparu, nous avons dit oui.

En effet, nos concitoyens ne sont pas égaux face à l'utilisation des outils numériques, des freins existent qui peuvent être générationnels, éducatifs, financiers. Si le numérique facilite, fluidifie les démarches, le **contact humain**, l'écoute et l'accompagnement restent indispensables, notamment auprès de certains publics.

Notre espace France Services fait partie du réseau des 18 espaces existants dans le département. C'est vrai, ils simplifient les démarches administratives de nos concitoyens et donnent une première réponse sur place grâce au regroupement dans un même lieu des services de l'État, d'organismes publics, de collectivités.

France Services, espace convivial ouvert à tous, permet aux habitants de la Commune et des communes environnantes d'accéder dans un seul et même lieu à 14 services publics, 14 partenaires que je remercie chaleureusement pour leur investissement.

Et le public est au rendez-vous ! Sur les deux derniers mois de l'année 2022, plus d'une vingtaine de visites par jour a été enregistrée, dont le tiers des usagers reçus ne résident pas à Aureilhan. Les principales demandes concernent le traitement de dossiers de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, l'accompagnement pour les droits à la retraite, l'assurance maladie ou encore des questions en lien avec les impôts.

Cet espace a ouvert en janvier 2022. Nous avons installé les bureaux temporairement au rez-de-chaussée de ce qui allait devenir le Poste de Police, le temps que les travaux de l'actuel France Services puissent être finalisés.

Cette opération a représenté un investissement de 226 000 € TTC. Pour faire fonctionner ce service, 3 agents ont été recrutés par la Commune : Pascaline LESPINE, Responsable de France Services et de l'Accueil de la Mairie, Marie-Lise LECOQ et Désirée TAZÉE que je remercie pour leur engagement très apprécié par les usagers. Et pour assurer la continuité du service, deux agents des Services administratifs de la Mairie ont été formés pour pallier d'éventuelles absences.

Je remercie les élus, les services de l'État et de la Commune, les partenaires qui ont œuvré pendant des mois pour permettre l'aboutissement de ce projet. Pour autant, le travail mené avec les organismes partenaires va se poursuivre pour renforcer la structure et son utilité maintenant démontrée.

J'en viens à présent au Poste de Police Municipale.

## **2. Le Poste de Police Municipale**

Ironie de l'histoire, ce local avait été rénové et transformé par la Commune en 2001 à la demande de l'État pour y accueillir un Bureau de la Police Nationale auquel étaient affectés dix fonctionnaires pour couvrir les Communes de SOUES, de SEMEAC et d'AUREILHAN. Quatre policiers vétérinaires sillonnaient quotidiennement les rues de la

Cité; ils connaissaient parfaitement les jeunes et limitaient la délinquance. C'était, pour les élus que nous sommes, les temps heureux de la police de proximité au cours desquels nous avons constaté la baisse du sentiment d'insécurité parmi la population. A partir de 2004, conséquence d'une alternance politique suivie d'un changement de doctrine, les effectifs du Bureau se délimitaient, les horaires d'ouverture se réduisaient et sa fermeture définitive intervenait fin 2010. Cela m'avait valu, mandaté par le Conseil Municipal et accompagné par le Député Jean GLAVANY, d'accomplir un acte de résistance verbal le 29 septembre 2010 dans la pièce dénommée « salon du ministre » à l'hôtel de Beauvau pour rapporter au Ministre de l'Intérieur, Brice HORTEFEUX, que notre petite assemblée délibérante provinciale s'était prononcé de manière très ferme contre cette fermeture, aux motifs que la sécurité intérieure constitue une des missions régaliennes de l'État et que ce dernier se désengageait, une fois de plus, au détriment des Collectivités. Notre inauguration de tout-à-l'heure a confirmé l'analyse du Conseil Municipal...

Ce poste de police résulte du renforcement de l'équipe de la Police Municipale, suite au recrutement d'un Chef de Service et d'un 3<sup>ème</sup> policier en 2021. Ce local disponible, à proximité immédiate de la Mairie, situé en centre-ville et visible depuis un axe très passant de la Commune, la RN21, présentait toutes les qualités requises pour un tel usage. Le passé l'avait prouvé.

A présent et les choses valent d'être dites clairement, la police municipale ne remplacera pas, ici et maintenant, la police nationale. Cette police municipale est une police de proximité. Sa mission de prévention et de dissuasion est essentielle au bien-vivre ensemble. Du travail, nos policiers en ont et je mesure combien ce métier est exigeant. Merci à Yann MANDRET, Chef de Service, Sophie BERTHET et Fabrice BAGOT, pour le dévouement et l'engagement dont ils font preuve au service de la tranquillité et de la sécurité des habitants. En cet instant, publiquement, je veux mettre en exergue la coopération utile avec la Police Nationale, collaboration confiante qui fait l'objet d'une convention.

Sur ce sujet sensible de la sécurité, à l'écoute des habitants, sans démagogie, avec discernement, nous nous attachons à répondre aux besoins de la population et je ne peux terminer sans évoquer les changements conduits par les équipes municipales depuis une dizaine d'années dans le domaine : recrutements supplémentaires, installation de vidéoprotection sur 3 sites de la Commune, création d'un Poste de Police Municipale avec 50 000 euros de travaux et bientôt, armement des policiers municipaux.

### **Deux inaugurations, un engagement : réaffirmer une centralité autour de services de proximité**

Voici donc deux belles réalisations au service des Aureilhanais. Et quoi de plus naturel que de remettre le service public au centre du village.

Ces services sont une force, un atout pour notre Commune. Ils s'inscrivent dans une stratégie de redynamisation du centre-ville, dessinée lors du précédent mandat.

Cette démarche avait été initiée en 2019 avec la création du Centre de Santé municipal et l'aménagement urbain du square Pierre-Henri LACAZE, entre la place de la Mairie et le Centre Jean Jaurès. Puis en 2021, l'opportunité d'acquérir les locaux de l'ancienne Brasserie « Le Central », lieu emblématique de la Ville, a été saisie; à ce jour, un groupe de travail piloté par Emmanuel ALONSO, 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint, a listé les usages souhaitables.

Comme on le voit, France Services et le Poste de Police Municipale viennent compléter harmonieusement l'offre locale de services au public et conforter la fonction de centralité de cet espace urbain.

### **Remerciements aux partenaires financiers**

Aureilhan est une ville aux faibles ressources financières. Cependant, l'utilité et la réalisation effective en temps et en heure de nos projets orientés vers l'amélioration du cadre de vie et des services à la population font que nous bénéficions régulièrement d'un soutien financier de la part de nos partenaires que je tiens à remercier très sincèrement.

Je termine donc en exprimant la réelle reconnaissance de la Municipalité à la Région pour son aide relative à la sécurisation des locaux de la Police Municipale, et à l'État pour avoir soutenu à hauteur de 95 000 € la Commune pour les travaux d'aménagement de l'Espace France Services.

Je vous remercie.